

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 525

présenté par

Mme Duby-Muller, Mme Corneloup, Mme Bazin-Malgras, M. Duparay et Mme Minard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 27 TER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--